

Département de Seine et Marne

Commune de Varreddes

Compte rendu de la séance du 28 mai 2019

L'an deux mille dix-neuf et le vingt-huit mai, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué à la date du 22 mai 2019, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur MENIL Jean-Pierre, Maire.

Etaient présents :

Monsieur MENIL Jean-Pierre, Monsieur SCAL Christian, Monsieur MESSANT Francis, Madame CARTIER Isabelle, Monsieur THERRAULT Georges, Madame DAOUST Michèle, Monsieur BALEMBOIS Philippe, Madame DA ROCHA ARAUJO Joana, Monsieur SAULNIER Ludovic, Madame DOS SANTOS Carole, Monsieur VANDEVOORDE Maurice-Olivier, Monsieur ELIE Frédéric.

Pouvoirs :

Madame VALET Christine qui a donné pouvoir à Monsieur MESSANT Francis, Monsieur DENIS Sébastien qui a donné pouvoir à Madame DA ROCHA ARAUJO Joana

Absents :

Madame CAMUS Valérie, Madame MILO Zahra, Monsieur DENOUILLES Philippe

Secrétaire de séance : Monsieur MESSANT Francis

1) Présentation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable pour la révision du Plan Local d'Urbanisme

Monsieur THERRAULT présente au conseil municipal le projet d'Aménagement et de Développement Durable pour la révision du Plan Local d'Urbanisme.

L'objectif de ce document est de définir les orientations d'aménagement, d'équipements, espaces naturels, agricoles et habitat en respectant l'imposition de lois d'urbanisme (encadrement des espaces naturels, les zones agricoles, la politique d'urbanisation, la mixité sociale, la prévention et l'environnement).

Les ambitions portées par ce document sont les suivants :

- Fibre optique à 100%
- Garder nos aires de jeux et créer un parc urbain au centre du village.
- Extension de la Mairie avec accessibilité aux personnes à mobilité réduite.
- Préserver les anciens vergers, redécouvrir les vignes.
- Encourager les activités artisanales sans nuisances dans le village.
- Création d'un parking de covoiturage.
- Aménager la circulation des déplacements des personnes à mobilité réduite.
- Favoriser les réhabilitation des habitats anciens.
- Aménager conserver les sentiers de promenades, développer une liaison douce entre le camping et le centre du village.

- Conserver les 30 % de logement à loyer modéré pour toute réhabilitation ou projet de d'aménagement supérieur à 4 logements.

2) Souscription d'un prêt pour la construction de l'accueil de loisirs sans hébergement

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les différentes propositions des organismes bancaires : Banque Postale, Caisse d'Épargne et Crédit Agricole. Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de contracter un prêt de 200 000 € auprès de la Banque Postale au taux de 0.72 % pour une durée de 12 ans, avec remboursement trimestriel.

Ces remboursements n'ayant pas été prévus au budget, il est nécessaire de réaliser une décision modificative comme suit :

article 615221 : - 4 381.00 €

article 66111 : + 388.00 €

article 1641 : + 3 993.00 €

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve ce virement de crédit.

3) Tarif de la cantine scolaire

Madame DAOUST Michèle, dresse le bilan de l'année sur la fréquentation de la cantine scolaire.

De septembre à mai :

Nombres d'inscrits 54 enfants en maternelle et 135 enfants en élémentaire soit 189 enfants.

121 jours d'ouverture. 161 repas sont servis en moyenne par jour sur 2 services.

Sur proposition, à l'unanimité, le conseil municipal vote pour aucune augmentation pour le repas de cantine qui reste à 4.50 €.

Sur proposition, à l'unanimité, le conseil municipal vote pour continuer avec le prestataire qui fournit les repas l'OCRS qui maintient son tarif à 2.479 € T.T.C.

4) Tarif de location de la salle polyvalente

Monsieur MESSANT Francis propose une augmentation du tarif de location de la salle polyvalente. Il précise que la municipalité a fait le choix de ne pas limiter le prêt de la salle aux associations de notre commune, ce qui limite la disponibilité pour la location. Sur proposition le conseil municipal décide par 8 voix pour une augmentation de 1 % du tarif de location (6 voix pour aucune augmentation).

Les tarifs et modalités de location peuvent être consultés sur le site de la commune.

5) Affaires diverses

- a) Monsieur le Maire présente au conseil municipal le projet de répartition des sièges au sein du conseil communautaire pour la prochaine législature compte

tenu de l'intégration de quatre nouvelles communes au sein de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux.

La commune de Varreddes conserverait 2 représentants.

A l'unanimité le conseil municipal approuve ce projet de répartition.

b) SDESM

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les demandes d'adhésion au SDESM (*Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne*) des communes de Bois le Roi et Bourron Marlotte.

A l'unanimité le conseil municipal approuve ces adhésions.

c) Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a été dans l'obligation de faire appel à un expert pour un arrêté de péril sur une habitation de la commune.

Monsieur le maire propose que la commune se fasse rembourser le montant des frais d'expertise soit 1 436,04 € par le propriétaire de cette habitation.

A l'unanimité le conseil municipal approuve que la demande de remboursement au propriétaire soit effectuée.

d) Monsieur le Maire fait circuler les nombreux courriers des associations en remerciement des subventions.

e) Monsieur le Maire informe le conseil Municipal du décès de Madame VAUDE Annie Présidente de l'association l'Atelier de Varreddes. Il présente ses sincères condoléances aux membres de sa famille.

f) Monsieur SCAL Christian informe le conseil municipal que des travaux vont être engagés Avenue des Américains pour le remplacement de 3 tampons du réseau d'évacuation des eaux usées.

g) Monsieur SCAL Christian informe le conseil municipal sur l'avancée des travaux de remplacement des branchements en plomb.

h) Monsieur SCAL informe qu'une inspection télévisée a été effectuée dans le réseau d'assainissement Chemin du Coterêt. Elle révèle la présence de racines dans les canalisations. Le nettoyage va être réalisé et sera pris en charge par VEOLIA comme le prévoit le contrat de délégation de service public.

i) Madame DAOUST Michèle informe le conseil municipal du retour très positif des classes transplantées.

j) Monsieur MESSANT Francis fait part des prochaines manifestations sur la commune :

1 et 2 juin fête foraine et feux d'artifice Le dimanche pique-nique et animation par le Comité des Fêtes.

21 juin Fête de la musique

29 juin Kermesse des écoles.

k) Madame CARTIER Isabelle informe le conseil municipal de sa démission du conseil municipal à partir du 1^{er} juillet 2019 pour des raisons professionnelles. Monsieur le Maire la remercie pour son implication durant ces nombreuses années et lui adresse tous ses vœux pour sa nouvelle vie professionnelle.

Séance levée à 21 heures 50.